

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École La Martinière**

N° de la résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS, ÉCOLE LA MARTINIÈRE**

Procès-verbal d'une séance du conseil d'établissement tenue le  
27 septembre 2021 à 19 h.

Au local du Service de garde de l'école

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

Madame Laure Atangana, parent  
Madame Karine Barma, parent, représentante au comité de parents  
Madame Emmanuelle Dion, parent  
Madame Marianne Croteau, parent  
Madame Andrée Rioux, parent  
Monsieur Jonathan Fortin, parent  
Madame Martine Perron, enseignante  
Madame Doris Déry, éducatrice service de garde  
Madame Isabelle Lachance, enseignante  
Monsieur Yan Beaulieu, enseignant  
Madame Stéphanie Roy, psychologue  
Madame Eliane Rioux, responsable service de garde

**PARTICIPAIT ÉGALEMENT**

Madame Marie-Claude Nolin, directrice

**ÉTAI(EN)T ABSENT(S)**

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

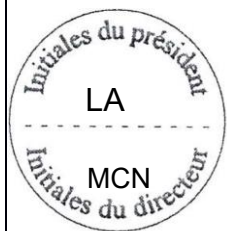
La directrice, Madame Marie-Claude Nolin, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 00.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Jonathan Fortin, membre, et résolu :

CE21/22-006

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que déposé en modifiant 20-21 par 21-22 au point 6.3.



**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École La Martinière**

N° de la résolution  
ou annotation

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**3. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE**

Il est proposé par Marianne Croteau, membre, et résolu :

CE21/22-007

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 15 juin 2021 soit adopté en complétant la résolution du point 6.8.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

**4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Aucun suivi

**5. QUESTIONS DU PUBLIC**

Il n'y a pas d'intervention du public à cette séance.

**6. ÉTUDE DES DOSSIERS COURANTS (discussion et approbation)**

**6.1 Capsules de formation**

Les membres visionnent une capsule de la formation obligatoire pour les conseils d'établissement : *Le fonctionnement d'un conseil d'établissement.*

**6.2 Nominations : président, vice-président, secrétaire, trésorier**

Madame Laure Atangana est proposée pour la présidence.

Madame Marianne Croteau se propose pour la vice-présidence.

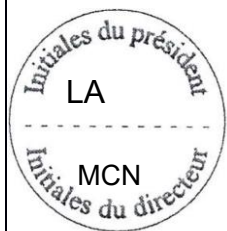
Madame Andrée Rioux est proposée pour le poste de secrétaire.

Monsieur Jonathan Fortin se propose pour la trésorerie.

Les postes sont nommés par acclamation.

**6.3 Proposition des dates de rencontre du C.É. 21-22**

La directrice présente les dates des rencontres du CÉ 21-22 :



**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École La Martinière**

N° de la résolution  
ou annotation

- Mercredi le 8 septembre AGA
- Lundi 27 septembre (9)
- Mercredi 27 octobre (9)
- Mercredi 8 décembre (6)
- Mardi 8 février (8)
- Mardi 12 avril (5)
- Mercredi 25 mai (9)
- Mardi 14 juin (3)

Après discussion, la rencontre du 26 octobre est déplacée au 27 octobre et le 8 février est un mardi.

Il est proposé par Marianne Croteau, membre et résolu :

CE21/22-008

QUE les dates de rencontres du CÉ 21-22 soient adoptées en déplaçant la rencontre du 26 octobre au 27 octobre et en modifiant lundi 8 février pour mardi 8 février.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6.4 Régie interne école

La directrice présente la Régie interne de l'école aux membres du C.É. Après discussion, le tarif de gardiennage sera ajusté à 7\$/heure.

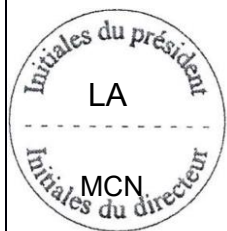
Il est proposé par Doris Déry, membre et résolu :

CE21/22-009

QUE la régie interne de l'école soit adoptée en modifiant le tarif de gardiennage.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.5 Régie interne SDG



**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École La Martinière**

N° de la résolution  
ou annotation

Madame Éliane Rioux présente la Régie interne du SDG en mentionnant les modifications à effectuer dans la section tarif et les heures d'ouverture pour le préscolaire.

Il est proposé par Marianne Croteau, membre et résolu :

CE21/22-010

QUE la régie interne du SDG soit adoptée en apportant les modifications proposées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.6 Activités éducatives à approuver

La directrice présente les activités éducatives du préscolaire à la 5<sup>ème</sup> année.

Il est proposé par Martine Perron, membre et résolu :

CE20/21-011

QUE les activités éducatives soient adoptées tel que déposées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6.7 Campagne de financement

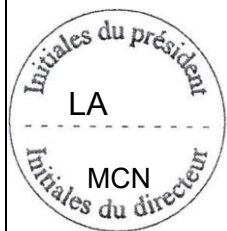
La directrice explique que le restaurant Mikes est intéressé à reconduire la campagne de financement avec les coupons de pizza.

Ultérieurement, il devra y avoir une campagne de financement pour embellir la cour d'école. La directrice présente une autre possibilité de campagne de financement. La boutique Sports Contact de St-Nicolas offre la possibilité de commander des vêtements avec le logo de l'école directement de leur site web. Considérant les valeurs de l'école, l'idée est appréciée des membres.

6.8 Formation pour les parents

La directrice présente le site de formation pour les parents Aidersonenfant.com. Il y a un nouveau forfait qui offre 20 formations pour tous les parents de l'école.

L'objectif de l'école sera d'en faire la promotion afin que les parents puissent en profiter.



**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École La Martinière**

N° de la résolution  
ou annotation

CE21/22-012

Il est proposé par Karine Barma, membre et résolu :

QU'une aide financière soit reconduite (offre de l'École des parents) pour que l'école puisse avoir accès à *Aider son enfant*.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**7. CORRESPONDANCE**

Aucune information

**8. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS**

Aucune information

**9. INFORMATION DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT :** photo scolaire, stationnement, parascolaire

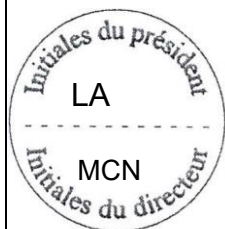
La directrice de l'école informe les membres du conseil d'établissement sur les sujets suivants :

- Photo scolaire : avec la compagnie Photo repensée, tout s'est bien déroulé
- Stationnement : un rappel a été envoyé aux parents afin d'augmenter la sécurité devant l'école le matin
- Parascolaire : tout se déroule bien incluant le SDG

**10. INFORMATION DU SDG**

La responsable du SDG, madame Éliane Rioux, informe les membres du conseil d'établissement sur le sujet suivant :

- Le parascolaire est entamé, tout se déroule bien
- Première sortie au Woodooli parc à la prochaine journée pédagogique
- Il y a une sortie cinéma planifiée
- C'est la semaine de déclaration de clientèle, le suivi sera fait à la prochaine réunion



**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École La Martinière**

N° de la résolution  
ou annotation

**11. INFORMATION DES AUTRES MEMBRES ou AUTRES:**

Aucune information

**12. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE**

La présidente du CE rappelle la date de la prochaine séance, telle qu'adoptée pendant la réunion soit le 27 octobre 2021.

**14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Karine Barma membre, et résolu :

CE20/21-013

QUE la séance soit levée, à 20 h 47.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

(signature)  
La présidente

(signature)  
La directrice